



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-L300 est une masse d'égalisation bicomposante colorée, prête à l'emploi, composée de résines époxy de haute qualité et de charges. Après mélange avec le durcisseur correspondant, RINOL EP-L300 donne des couches d'égalisation sans joints et non poreuses qui, grâce au remplissage avec jusqu'à 30 % en poids de silice, permettent d'égaliser des irrégularités importantes.

Les systèmes RINOL :

RINOL EP-L300 est la couche d'égalisation pour les systèmes RINOL suivants :

- RINOLALLROUNDER
- RINOLCONDUCTIVE
- RINOLEXQUISIT
- RINOLHEAVY DUTY
- RINOLDESIGN
- RINOLETEC

2 Instructions de pose

Préparation du support

RINOL EP-L300 s'applique sur le support ayant reçu un primaire d'accrochage. Le support doit être propre et exempt de particules libres et friables. La couche d'égalisation doit être posée au plus tard 24 h après l'application de la couche de primaire. Une reprise ultérieure de la couche de fond n'est possible qu'après un ponçage minutieux.

En principe, il faut vérifier si le support est poreux, car dans ces cas, des bulles de dégazage peuvent se former dans le revêtement. Ceci doit être vérifié par l'applicateur et, le cas échéant, éliminé.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-L300 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré en quantités adaptées les unes aux autres dans des bidons à 2 composants.

Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être réchauffé au moins à la température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant A doit être mélangé pendant environ 2 à 3 minutes, puis le composant B doit être entièrement vidé dans le composant A et les deux composants doivent être mélangés pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un mélangeur mécanique. Il faut éviter de mélanger l'air. Le mélange doit être transvasé et ensuite agité à nouveau brièvement. Le produit peut être rempli avec jusqu'à 30 % en poids de silice (RINOL QS20).

RINOL EP-L300 est versé sur la surface à revêtir et appliqué à l'aide d'une spatule à mastiquer, d'une truelle ou d'une taloche en couvrant la surface et en respectant l'épaisseur de couche souhaitée. Pour améliorer l'adhérence de la couche intermédiaire, le revêtement humide peut être saupoudré de silice RINOL QS20 (consommation env. 1 kg/m²).

Si des surfaces verticales doivent être revêtues, il convient d'ajouter en plus 1-3% d'agent de réglage RINOL X965.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 25 kg
2	Couleur	RINOL nuancier
3	Durée de conservation / stockage	12 mois à 5-20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,55 g/cm ³
2	Temps de mise en œuvre (20°C)	env. 20 - 25 minutes
3	Température d'application / du support	12-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau (selon le support)	env. 800 - 1.000 g/m ²
5	Praticabilité (20°C)	après env. 12 - 15 heures
6	Revêtement suivant (20°C)	dans les 12 - 24 heures
7	Humidité relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci (A+B)		
1	Résistance à l'arrachement par adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
2	Résistance à la traction par flexion (DIN EN 196)	30 N/mm ²
3	Résistance à la compression (DIN EN 196)	54 N/mm ²

Recouvrement

La silice superflue doit être entièrement aspirée avant le recouvrement. En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, il n'est pas nécessaire de poncer la couche d'égalisation. Un recouvrement ultérieur n'est possible qu'après un ponçage minutieux.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, étant donné que les conditions dans lesquelles l'utilisation a lieu échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques des systèmes www.rinol.com peuvent différer selon les langues et les pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet sous www.rinol.it.

En principe, les résines EP ne conservent pas leur couleur à long terme sous l'influence des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques subissent une usure due à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant, dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le Guide Technique RINOL des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

A des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et d'accessibilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, après l'application, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C). Pendant ce temps, l'exposition à l'eau (par ex. rosée, eau de condensation) peut entraîner une coloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou la surface est collante à ces endroits, ce qui peut entraver l'adhérence aux couches suivantes.

Si un délai d'attente plus long (> 24 heures) s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement

et de l'aspirer. Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite du service technique d'application de RCR Flooring Products S.r.l..

Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité par l'arrière et par pression, même pendant l'utilisation.


Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité pour quelque raison et/ou relation juridique que ce soit. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur.

Les revêtements et vitrifications à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Réaction au feu :	BFL-S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

RINOLEP-L300

COUCHE D'ÉGALISATION PIGMENTÉE

RINOL

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits répondent à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire à l'exigence DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface " imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type **sb**) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL EP-L300 en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS : WGK RE 30

Pour plus d'informations sur le code Gisc, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>